

FAMILLE - SANTÉ

DOMAINE D'ACTIVITÉS - SERVICES À LA POPULATION

Correspondances ROME E/M K2303 Nettoyage des espaces urbains
E/M K2305 Salubrité et traitement de nuisibles

MÉTIER

Définition	Effectue des interventions préventives et curatives d'hygiène de l'environnement et de salubrité sur le territoire de la collectivité
Autres appellations	<ul style="list-style-type: none"> • Agente / Agent de lutte antivectorielle • Agente / Agent de salubrité • Agente / Agent sanitaire • Agente / Agent technique hygiène et salubrité
Facteurs d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> • Réglementations environnementales et sanitaires y compris européennes • Évolution de la perception du risque sanitaire par les populations • Développement des démarches qualité et santé publique • Prise en compte des exigences du développement durable
Situation fonctionnelle	<ul style="list-style-type: none"> • Commune, structure intercommunale, département • Services communaux d'hygiène et de santé, directions de la santé, de l'environnement et de la prévention des risques • Généralement rattaché au responsable ou directeur de santé environnementale, ou au directeur du SCHS
Conditions d'exercice	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en bureau et en extérieur, déplacements fréquents sur le terrain • Horaires réguliers, avec amplitude variable en fonction des obligations de service public • Possibilités d'astreintes (soirées, nuits, week-ends) • Pics d'activité en cas de crise sanitaire • Fréquentation de lieux insalubres ; nuisances liées aux bruits, aux émanations (éventuellement toxiques), aux ambiances hygrothermiques et à l'utilisation de produits toxiques • Contacts avec des publics susceptibles d'avoir des comportements agressifs • Possibilité d'assermentation et de certification DAPA
Spécialisations / Extensions	<ul style="list-style-type: none"> • Selon les organisations et missions des services, spécialisations possibles notamment dans les domaines suivants : - désinsectisation, dératisation, désinfection - contrôles champignons et insectes, etc. - contrôle des animaux domestiques (fourrière, éducation canine, etc.) et gestion des animaux errants ou prolifiques (pigeons, étourneaux, goélands, ragondins, etc.) - prélèvements d'eau et contrôle des milieux
Autonomie et responsabilités	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en relation avec le centre de santé • Respect des consignes et des protocoles • Programmation et réalisation des opérations selon les orientations générales et indications particulières fournies par le supérieur et le service • Garant des conditions de prélèvement et de transports, de mise en œuvre technique des opérations, de la chaîne d'analyse et des règles d'hygiène et de sécurité collectives et individuelles • Définition des missions selon les instructions délivrées par son supérieur hiérarchique et en conformité avec le cadre réglementaire de son activité
Relations fonctionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts directs avec les usagers, avec des gestionnaires de bâtiments, etc. • Relations fréquentes avec le commanditaire des prélèvements et/ou des enquêtes • Relations ponctuelles avec les services de la collectivité (police municipale, jardins, restauration, voirie, assainissement, bâtiments, etc.), et les partenaires (laboratoires, fourrière, SPA, chercheurs, etc.)
Moyens techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Matériels et équipements de prélèvement, véhicules de service, matériel d'effarouchement, lampes portatives, etc.
Cadre statutaire	<ul style="list-style-type: none"> • Cadre d'emplois : Agents de maîtrise territoriaux (catégorie C, filière Technique) • Cadre d'emplois : Adjoints techniques territoriaux (catégorie C, filière Technique)
Conditions d'accès	<ul style="list-style-type: none"> • Concours externe et interne avec conditions de diplôme et/ou examen d'intégration en fonction du cadre d'emplois, concours troisième voie • Possibilité de recrutement direct pour les cadres d'emplois de catégorie C en fonction du grade (deuxième classe)

Activités techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Application de la réglementation en matière d'hygiène • Réalisation de contrôles simples • Application de mesures préventives et correctives
Activités spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • Facturer et encaisser les sommes dues par les usagers

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TECHNIQUES

SAVOIR-FAIRE

Application de la réglementation en matière d'hygiène

- Rappeler le cadre réglementaire à la population
- Rendre compte au référent des situations susceptibles de nécessiter une intervention réglementaire
- Appliquer la réglementation et les procédures en vigueur

Réalisation de contrôles simples

- Réaliser divers prélèvements selon les indications fournies par le référent et en assurer la conservation jusqu'au laboratoire
- Procéder à des enquêtes de terrain simples (terrains en friches, dépôts de déchets, surveillance visuelle de plans d'eau, bruits domestiques, etc.) et rendre compte des observations faites au référent
- Effectuer des contrôles d'assainissement
- Apprécier l'opportunité de réaliser une dératisation ou des travaux sur un réseau d'égout

Application de mesures préventives et correctives

- Veiller, par des visites systématiques ou ponctuelles, à l'absence de rongeurs et d'insectes
- Réaliser des désinfections, désinsectisations, dératisations, nettoyages de locaux souillés, etc.
- Réaliser des captures d'animaux errants ou prolifiques, effarouchements, stérilisations
- Prendre en charge des cadavres d'animaux
- Gérer les différents signalements de rongeurs ou de nuisibles
- Encadrer l'entreprise de dératisation
- Prévenir les dépôts sauvages de déchets
- Identifier une situation à risque pour la santé et/ou l'environnement et en référer à sa hiérarchie
- Expliquer sa démarche, ses actions à la population
- Consulter et mettre à jour les fiches de données sécurité et d'utilisation des produits utilisés
- Tenir un tableau de bord des activités

> SAVOIRS SOCIOPROFESSIONNELS

- Règlement sanitaire départemental
- Réglementation en vigueur
- Réglementation RSD
- Techniques de lecture de plan
- Techniques d'enquête
- Appareils, procédures et protocoles de prélèvements
- Normes et contenus des formulaires
- Procédures simples d'analyse
- Pouvoir de police du maire et attributions des administrations
- Typologie des risques en santé environnementale
- Techniques de nettoyage et de désinfection des locaux
- Règles et consignes de sécurité d'intervention
- Normes sanitaires

SAVOIRS

> SAVOIRS GÉNÉRAUX

- Instances, processus et circuits de décision de la collectivité
- Techniques de médiation et négociation
- Outils bureautique

ACTIVITÉS/COMPÉTENCES TRANSVERSES

ORGANISATION - ENCADREMENT	Code NSF P3	• Compte-rendu d'activité
ENTRETIEN - MAINTENANCE	Code NSF R2	• Gestion des approvisionnements et des stocks
ENTRETIEN - MAINTENANCE	Code NSF R2	• Réalisation d'opérations d'entretien et de maintenance
INFORMATION - COMMUNICATION - CONCERTATION	Code NSF T2	• Animation de la relation à la population
SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	Code NSF T3	• Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail
SÉCURITÉ DES USAGERS	Code NSF T4	• Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité des usagers